



RENCONTRES NATIONALES DE **L'ORGANIQUE**



LORIENT PALAIS DES CONGRÈS

14 & 15 Mars 2012



Un événement



Cap l'Orient
agglomération

Avec le soutien de

réseau
Compostplus

• • • Réseau national pour la collecte et la valorisation des déchets organiques



15 mars 2012

Collecte des bio-déchets des gros producteurs, quel(s) intérêt(s) pour une collectivité ?

Loïc LE BLEVEC (l.leblevec@girus.fr)

Responsable du « Pôle Déchets » (Agence de Montpellier)

Olivier PERRIN (o.perrin@girus.fr)

Chef de projet « Déchets et Environnement » (Agence de Nantes)

GIRUS SA



■ Evolutions règlementaires

- La loi « Grenelle 2 du 12 juillet 2010
- Décret d'application du 11 juillet 2011
- L'Arrêté du 12 juillet 2012 qui fixe les dates et les seuils applicables
- Circulaire du 10 janvier 2012 qui précise les modalités d'application

A venir : 2 guides méthodologiques de mise en application



■ Quelle définition du biodéchets ?





Gros Producteurs de biodéchets : quelle définition du biodéchet ?

- Définition : Directive Cadre Européenne - 19 nov. 2008
 - Déchets biodégradables de jardin ou de parc,
 - Déchets alimentaires ou de cuisine issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail...,
 - Déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires



Gros Producteurs de biodéchets : quelle définition du biodéchet ?

■ Précisions apportées par la circulaire:

■ Secteurs non concernés (en tant que « détenteurs »):

- Les ménages
- Les installations de traitement

■ Déchets organiques non concernés :

- Boues
- Bacs à graisse
- Transformation du bois
- Animalerie-abattoirs
- Rebus agricole primaire





Gros Producteurs de biodéchets : Quel(s) tri(s), quelle(s) collecte(s) ?

■ Tri et collecte organisés différemment suivant le secteur d'activité :

■ Distribution Alimentaire:

- Prévention (dons, promotions dates courtes...)
- Collecte en bacs, avec BENNE OM → privé ou RS
- Collecte en compacteur → privé
- Tri réalisé in-situ (voire prétraitement...)
- Collecte organisée en interne





Gros Producteurs de biodéchets : Quel(s) tri(s), quelle(s) collecte(s) ?

■ Secteur de la restauration:

- Prévention : préparation et gestion des stocks
- Collecte en bacs, avec BENNE OM
- Collecte collectivité avec mise en place de la RS
- Collecte privée, collecte spécifique

■ Secteur des marchés :

- Prévention : gestion des stocks et des invendus, gestion des étalages (présentation, manipulation...)
- Souvent réalisée par le service nettoyage de la commune
- Mise en place de contenants spécifiques « biodéchets »





Gros Producteurs de biodéchets : Quel(s) tri(s), quelle(s) collecte(s) ?

■ Zoom sur le secteur de la restauration

■ Plusieurs secteurs concernés : (étude GNR)

- La restauration collective (134 g/repas)
- Les cuisines centrales (11g/repas)
- Les traiteurs (pas de ratio connu)
- La restauration thématique et traditionnelle 140 g/repas)
- La restauration rapide (43 g/ticket)
- Les GMS (ratio en kg/€ CA alimentaire)



Gros Producteurs de biodéchets : Quel(s) tri(s), quelle(s) collecte(s) ?

■ Organisation du tri en cuisine en fonction des établissements :

■ Enjeu de la prévention :

- Déchets non produits (ex : pain pour les animaux...)

■ Difficultés rencontrées :

- Problème de place (diversification des flux triés...)
- Fréquence élevée d'enlèvement à prévoir
- Quelle filière de valorisation organique locale ?





■ Quelle(s) filière(s) de valorisation ?





Gros Producteurs de biodéchets : Quelle(s) filière(s) de valorisation ?

■ Les filières « extérieures » existantes:

■ Les centres de traitements des collectivités :

- Plate-forme de compostage (DV, FFOM, BOUES + DV)
- Les usines de compostage sur OM résiduelles
- Les usines de méthanisation

■ Les centres de traitements privé:

- Compostage, méthanisation industrielle ou agricole...





Gros Producteurs de biodéchets : Quelle(s) filière(s) de valorisation ?

■ Les filières « extérieures » en projet et à créer :

- Extension de sites existants
- Dimensionnement d'installations spécifiques (privé ou publiques)

■ Les filières de valorisation/pré-traitement « in-situ » :

- Les électro-composteurs
- Les sécheurs (avec ou sans « lits-bactériens »)





■ Quelques exemples...





Gros Producteurs de biodéchets : Quelques exemples ?

■ La sécheur installé en magasin





Gros Producteurs de biodéchets : Quelques exemples ?

- Le compostage sur site : ex de cantine de lycée, d'électro-composteur





Gros Producteurs de biodéchets : Quelques exemples ?

■ La collecte en milieu liquide : procédé BIOSPULER





Gros Producteurs de biodéchets : Quelques exemples ?

- Le déconditionnement « in-situ »
- La collecte en conteneur





Gros Producteurs de biodéchets : Quelques exemples ?

- Les prestations de déconditionnement « mobiles »





Gros Producteurs de biodéchets : Quelques exemples ?

■ Le poste de transfert « déconditionneur »

